

**N° CAS: MSDS**

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
:  
Code du produit : US068

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.  
Réservé à un usage professionnel.  
Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides inflammables, H225  
catégorie 2  
Toxicité spécifique pour H371  
certains organes cibles —  
Exposition unique,  
catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom                     | Identificateur de produit  | %           | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|-------------------------|--|-------------|---|
| Ethanol                 | (N° CAS) 64-17-5<br>(N° CE) 200-578-6<br>(N° Index) 603-002-00-5 | 98 - 100    | Flam. Liq. 3, H226<br>Skin Corr. 1A, H314                 |
| METHYLENE BLUE AR       | (N° CAS) 122965-43-9   | 1.25 - 1.5  | Acute Tox. 4 (Oral), H302                                 |
| METHYL RED INDICATOR AR | (N° CAS) 493-52-7  | 0.01 - 0.05 | Non classé  |

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. En cas de malaise consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

- Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Liquide et vapeurs très inflammables.
- Danger d'explosion : Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
- Procédures d'urgence : Stopper la fuite.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Recueillir autant que possible le liquide répandu dans des récipients hermétiques. Recueillir le produit répandu.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit sec. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Protection des mains               | : Gants de protection                                      |
| Protection oculaire                | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. |
| Protection de la peau et du corps  | : Porter un vêtement de protection approprié               |
| Protection des voies respiratoires | : Porter un équipement de protection respiratoire.         |

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Couleur  | : vert foncé.              |
| Odeur  | : Aucune donnée disponible |
| Seuil olfactif   | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion  | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair   | : 13 °C                    |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible |
| Solubilité   | : Aucune donnée disponible |
| Log Pow  | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible |

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Chaleur. Flamme nue. Surchauffe.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

|               |        |
|---------------|--------|
| N° ONU (ADR)  | : 1987 |
| N° ONU (IMDG) | : 1987 |
| N° ONU (IATA) | : 1987 |
| N° ONU (ADN)  | : 1987 |
| N° ONU (RID)  | : 1987 |

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|  |   |
|--|---|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : ALCOOLS, N.S.A.                       |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : ALCOOLS, N.S.A.                       |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Alcohols, n.o.s.                      |
| Désignation officielle de transport (ADN)  | : ALCOOLS, N.S.A.                       |
| Désignation officielle de transport (RID)  | : ALCOOLS, N.S.A.                       |
| Description document de transport (ADR)    | : UN 1987 ALCOOLS, N.S.A., 3, II, (D/E) |
| Description document de transport (IMDG)   | : UN 1987 ALCOOLS, N.S.A., 3, II        |
| Description document de transport (IATA)   | : UN 1987 Alcohols, n.o.s., 3, II       |
| Description document de transport (ADN)    | : UN 1987 ALCOOLS, N.S.A., 3, II        |
| Description document de transport (RID)    | : UN 1987 ALCOOLS, N.S.A., 3, II        |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 3

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

Etiquettes de danger (ADR) : 3



### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3

Etiquettes de danger (IMDG) : 3



### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3

Etiquettes de danger (IATA) : 3



### ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 3

Etiquettes de danger (ADN) : 3



### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 3

Etiquettes de danger (RID) : 3



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

### 14.5. Dangers pour l'environnement

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| Dangereux pour l'environnement | : Non  |
| Polluant marin                 | : Non  |
| Autres informations            | : Pas d'informations supplémentaires disponibles |

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

|  |                  |
|--|------------------|
| Code de classification (ADR)   | : F1             |
| Dispositions spéciales (ADR)   | : 274, 601, 640C |
| Quantités limitées (ADR)   | : 1I             |
| Quantités exceptées (ADR)  | : E2             |
| Instructions d'emballage (ADR)   | : P001           |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)         | : MP19           |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)           | : T7             |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) | : TP1, TP8, TP28 |
| Code-citerne (ADR)   | : L1.5BN         |
| Véhicule pour le transport en citerne                                      | : FL             |
| Catégorie de transport (ADR)   | : 2              |
| Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)                   | : S2, S20        |
| Danger n° (code Kemler)  | : 33             |
| Panneaux oranges   | :                |



|  |        |
|--|--------|
| Code de restriction concernant les tunnels (ADR) | : D/E  |
| Code EAC   | : •3YE |

#### - Transport maritime

|   |                  |
|---|------------------|
| Dispositions spéciales (IMDG)               | : 274            |
| Instructions d'emballage (IMDG)             | : P001           |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG)        | : IBC02          |
| Instructions pour citernes (IMDG)           | : T7             |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP1, TP8, TP28 |
| N° FS (Feu)                                 | : F-E            |
| N° FS (Déversement)                         | : S-D            |
| Catégorie de chargement (IMDG)              | : B              |

#### - Transport aérien

|   |        |
|---|--------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)                       | : E2   |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)                        | : Y341 |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : 1L   |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)                  | : 353  |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)                  | : 5L   |



# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 364  
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 60L  
Dispositions spéciales (IATA) : A3, A180  
Code ERG (IATA) : 3L

### - Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F1  
Dispositions spéciales (ADN) : 274, 601, 640C  
Quantités limitées (ADN) : 1 L  
Quantités exceptées (ADN) : E2  
Transport admis (ADN) : T  
Equipement exigé (ADN) : PP, EX, A  
Ventilation (ADN) : VE01  
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 1

### - Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1  
Dispositions spéciales (RID) : 274, 601, 640C  
Quantités limitées (RID) : 1L  
Quantités exceptées (RID) : E2  
Instructions d'emballage (RID) : P001  
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19  
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T7  
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1, TP8, TP28  
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L1.5BN  
Catégorie de transport (RID) : 2  
Colis express (RID) : CE7  
Numéro d'identification du danger (RID) : 33

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

#### Allemagne

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

## Fiche de données de sécurité

|   |  |
|---|--|
| AwSV, référence de l'annexe   | : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)      |
| 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV | : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs) |

### Pays-Bas

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen   | : Ethanol est listé                |
| SZW-lijst van mutagene stoffen  | : Aucun des composants n'est listé |
| NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding   | : Ethanol est listé                |
| NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid | : Ethanol est listé                |
| NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling   | : Ethanol est listé                |

### Danemark

|  |   |
|--|---|
| Class for fire hazard                  | : Classe I-1  |
| Store unit                             | : 1 litre   |
| Remarques concernant la classification | : F <Flam. Liq. 2>; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies                           |
| Recommandations réglementation danoise | : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs<br>Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci |

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

|                     |   |
|---------------------|---|
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4                                      |
| Flam. Liq. 2        | Liquides inflammables, catégorie 2  |
| Flam. Liq. 3        | Liquides inflammables, catégorie 3  |
| Skin Corr. 1A       | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A                                      |
| STOT SE 2           | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 2 |
| H225                | Liquide et vapeurs très inflammables.   |
| H226                | Liquide et vapeurs inflammables.  |
| H302                | Nocif en cas d'ingestion.   |
| H314                | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.                   |
| H371                | Risque présumé d'effets graves pour les organes.                                  |

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*

# METHYL RED- METHYLENE BLUE SOLUTION ACC. TO USP

Fiche de données de sécurité

---